

Accueil > Consulter les annonces > Les annonces du JO Associations

JOURNAL OFFICIEL AUTHENTIFIÉ

- Consulter le JO authentifié
- Consulter les Documents administratifs
- Aide
- FAQ

ANNONCES OFFICIELLES

Les sites dédiés

- Les annonces de marchés publics
- Les annonces civiles et commerciales
- Les informations financières réglementées

Consulter les annonces

- Les annonces du JO Associations
- Les annonces du BALO

Consulter les comptes annuels

- Les comptes des associations, fondations et fonds de dotation
- Les comptes des organisations syndicales et professionnelles

Déposer une annonce

- Déposer une annonce pour le BALO

Déposer des comptes annuels

- Accéder aux formulaires dédiés aux associations

Aide

Tarifs des insertions

LES PUBLICATIONS

- Répertoire des informations publiques
- Abonnements JO et OPOCE
- Catalogue

BO CONVENTION COLLECTIVE

- Consulter les textes
- Aide

INFORMATIONS JO

- En savoir plus sur la DILA
- Rapports d'activité
- Les marchés passés par la DILA
- Mentions légales

■ Résultat de votre recherche

Résultat de la recherche : 1 annonce(s)

Rappel de vos critères de recherche :

Annonce(s) contenant le ou les mots : aresquiers plongée

> [Modifier ma recherche](#)

Page 1 / 1

Association : **ARESQUIERS PLONGEE.**

No de parution : **19990031**

Département (Région) : **Hérault (Languedoc-Roussillon)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de l'Hérault.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

No d'annonce : **759**

Paru le : **31/07/1999**

Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ARESQUIERS PLONGEE.** *Objet* : pratique de l'éducation physique et sports, et plus particulièrement développer et favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportifs, et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique, ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques et connexes, notamment la pêche sous-marine, la plongée en scaphandre, la nage avec accessoires, pratiquée en mer, piscines, lac ou en eau vive. *Siège social* : 27, avenue du Mas-de-Chaves, 34110 Frontignan. *Date de la déclaration* : 23 juin 1999.

Page 1 / 1

Affinez votre recherche avec les catégories suivantes :

THÈMES

Sports, activités de plein air (1)

TYPE D'ANNONCE

ASSOCIATION (1)

RÉGION/DÉPARTEMENT

Languedoc-Roussillon (1)

750 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **FAMILLES RURALES**. *Objet*: favoriser l'insertion des familles dans le milieu scolaire et l'environnement social et familial par le soutien scolaire, une bibliothèque et des activités informatiques. *Siège social*: 2, place de la Chapelle, 34560 Villeveyrac. *Date de la déclaration*: 20 juin 1999.

751 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE**. *Objet*: initiative et soutien de toutes actions ayant pour objet le développement sportif ou culturel des élèves de l'école Saint-Joseph. *Siège social*: école Saint-Joseph, 17, rue du Chapeau-Rouge, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration*: 21 juin 1999.

752 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ZAC MUSIC**. *Objet*: aider à la réalisation de projets artistiques; promouvoir et organiser des spectacles; développer les spectacles de rue, de pièces de théâtre, de concerts et autres manifestations culturelles. *Siège social*: chez M. Malimi (Jean-Luc), 6, rue Biron, 34190 Ganges. *Date de la déclaration*: 21 juin 1999.

753 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **PHOTO CINE-CLUB PRADEEN**. *Objet*: développer la photographie et le cinéma dans le village. *Siège social*: chez M. Beurier (Lucien), 103, avenue Bouissousse, 34730 Prades-le-Lez. *Date de la déclaration*: 21 juin 1999.

754 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-VINCENT/ASSAS**. *Objet*: création d'un club de football. *Siège social*: 32, chemin de la Faisse, 34730 Saint-Vincent-de-Barbeyrargues. *Date de la déclaration*: 22 juin 1999.

755 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **GROUPEMENT REGIONAL POUR L'ACCES DES PERSONNES HANDICAPÉES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (GRAPHES)**. *Objet*: permettre l'accès des personnes handicapées à l'enseignement supérieur en repérant les besoins et en recherchant les moyens techniques et financiers nécessaires. *Siège social*: comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et malades chroniques, 1, rue Cité-Benoît, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration*: 22 juin 1999.

756 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **EUTERPE ET COMPAGNIE**. *Objet*: promouvoir les artistes musiciens de Montpellier et de la région Languedoc-Roussillon, ainsi que leurs œuvres. *Siège social*: 24, rue Guillaume-Pellicier, 34070 Montpellier. *Date de la déclaration*: 22 juin 1999.

757 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ASSOCIATION SOPHROLOGIE ET PRATIQUE ARTISTIQUE (A.S.P.A.)**. *Objet*: faire connaître aux artistes la sophrologie afin de mieux développer leurs ressources dans la pratique de leur art (l'association peut proposer des stages et rencontres). *Siège social*: 3, rue des Kermes, 34990 Juvignac. *Date de la déclaration*: 22 juin 1999.

758 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **M.A.R.D.I.** *Objet*: organisation de conférences et rencontres sur les pratiques culinaires méditerranéennes; organisation de soirées de dégustation, de festivals gastronomiques, de concours et de buffets de plats traditionnels; publication de textes relatifs aux pratiques culinaires. *Siège social*: 8, rue du Saint-Sépulcre, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration*: 23 juin 1999.

759 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ARESQUIERS PLONGEE**. *Objet*: pratique de l'éducation physique et sports, et plus particulièrement développer et favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportifs, et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique, ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques et connexes, notamment la pêche sous-marine, la plongée en scaphandre, la nage avec accessoires, pratiquée en mer, piscines, lac ou en eau vive. *Siège social*: chez M. Benassai (Cédric), 27, avenue du Mas-de-Chaves, 34110 Frontignan. *Date de la déclaration*: 23 juin 1999.

760 - Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. **SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE DE SANGLIERS DE FOZIERES-SOUMONT**. *Objet*: pratiquer la chasse aux sangliers. *Siège social*: Le Théronnel, 34700 Fozières. *Date de la déclaration*: 24 juin 1999.

761 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **TAXIS 2000 MONTPELLIER ET VILLAGES**. *Objet*: enregistrer les demandes faites par les particuliers par téléphone et répartir les courses par radio-téléphone aux adhérents de l'association. *Siège social*: 110, faubourg Boutonnet, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration*: 25 juin 1999.

762 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **LE JARDIN DES NOTES**. *Objet*: éveil musical et corporel des enfants et des adultes. Pour ce faire, l'association entend créer un lien, générer des activités et produire éventuellement des médias favorisant cette demande. *Siège social*: chez M. Coudsi (Paul), 7, rue Montade, 34730 Prades-le-Lez. Adresse Internet: coudsipa@club-internet.fr. *Date de la déclaration*: 25 juin 1999.

763 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **AMICALE DES PERSONNELS DU COLLEGE DU CRÈS**. *Objet*: amicale créée en vue d'animer et de gérer la vie associative du collège de la voie domitienne, Le Crès. *Siège social*: collège de la voie domitienne, 34920 Le Crès. *Date de la déclaration*: 25 juin 1999.

764 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **BEAULIEU SERVICES DU PARTICULIER**. *Objet*: toute intervention visant à faciliter le quotidien et améliorer la qualité de vie du particulier. *Siège social*: chez Mme Vidal (Ghislaine), 8, avenue de Susargues, 34160 Beaulieu. *Date de la déclaration*: 28 juin 1999.

765 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. « **MEDITERRANEE ET CULTURE** » (PRIX JOSEPH DELTEIL ET JEAN BAUMEL). *Objet*: perpétuer la mémoire et les œuvres de Joseph Delteil et Jean Baumel, à travers toute opération culturelle et/ou littéraire. Au-delà, elle peut être amenée à animer toute action liée au développement de la culture en région méditerranéenne. *Siège social*: chez M. Alabert (Jean-Pierre), 11, avenue d'Assas, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration*: 28 juin 1999.

766 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ASSOCIATION THERAPIES ENERGETIQUES CHINOISES (A.T.E.C.)**. *Objet*: appliquer les différentes techniques taoïstes traditionnelles de mieux-être aux gens, dans le contexte de notre époque et de notre région. *Siège social*: 33, Grand-Rue, 34430 Saint-Jean-de-Védas. Adresse Internet: atechi@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 28 juin 1999.

767 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **CLUB PYRAMIDE LE PEYROU**. *Objet*: développer la pratique du jeu pyramide; organiser des rencontres et des tournois amicaux. *Siège social*: chez Mlle Soler (Valérie), 3, rue des Groseilliers, 34000 Montpellier. *Date de la déclaration*: 28 juin 1999.

768 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ASSOCIATION GELYNOTES**. *Objet*: promouvoir, enseigner et diffuser le chant à Saint-Gély-du-Fesc et dans les villages avoisinants; au sein de l'association, il est créé une chorale qui a pour nom Mosaïque. *Siège social*: chez M. Cesarin (Gérard), 27, rue du Mazet, 34980 Saint-Gély-du-Fesc. *Date de la déclaration*: 28 juin 1999.

769 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **SURFACE SENSIBLE**. *Objet*: aide à la création et à la diffusion des arts de l'image, ainsi que la mise en place d'espaces de rencontres autour de l'art photographique. *Siège social*: 170, chemin Mas-du-Diable, 34170 Castelnaud-le-Lez. *Date de la déclaration*: 28 juin 1999.

770 - Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **ASSOCIATION ENFIN LIBRE (DE LUTTE ANTI-TABAC, ANTI-STRESS)**. *Objet*: contribuer à la prévention et à la désintoxication tabagique ainsi qu'à la gestion des différentes formes de stress; l'association utilisera les moyens qui lui paraîtront les mieux



**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES**

Pôle Emploi, Ville et Cohésion Territoriale
Greffe des associations
615 Bd de Montmorency
34034 MONTPELLIER cedex 2
Tel : 04 67 41 72 19 (14 h à 15 h)

Le numéro W343015618
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W343015618**

Ancienne référence
de l'association :
0343026936

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de l'Hérault

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **04 septembre 2022**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

SIEGE, TITRE

dans l'association dont le nouveau titre est :

ARESQUIERS PLONGÉE BALARUC

dont le nouveau siège social est situé : Centre Nautique Municipal
4 rue des Trimarans Bal 6
34540 Balaruc-les-Bains

Décision(s) prise(s) le(s) : **26 août 2022**

Pièces fournies : Statuts
Procès-verbal

Montpellier, le 16 septembre 2022

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 6 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.



**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES**

Pôle Emploi, Ville et Cohésion Territoriale
Greffé des associations
615 Bd d'Antigone CS 19002
34064 MONTPELLIER cedex 2
contact par mail

Le numéro
W343015618 est à
rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W343015618**

Ancienne référence
de l'association :
0343026936

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de l'Hérault

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **16 septembre 2025**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

TITRE, DIRIGEANTS

dans l'association dont le nouveau titre est :

BALARUC PLONGEE

dont le siège social est situé : Centre Nautique Municipal
4 rue des Trimarans Bal 6
34540 Balaruc-les-Bains

Décision(s) prise(s) le(s) : **13 septembre 2025**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Statuts
Procès-verbal

Montpellier, le 22 septembre 2025

P/Le DDETS de L'Hérault, et par
délégation l'adjoint à la cheffe de pôle
emploi, ville et cohésion territoriale

Nicolas TINIE

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.